



Notre réf.: 04432/2025/S/DPS

25 avril 2025

Objet: Directives sur la gestion de la continuité d'activité à l'intention des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

Suite à donner: Envisager de partager vos contributions d'ici au **31 mai 2025**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que les *Directives sur la gestion de la continuité d'activité à l'intention des Membres de l'OMM* (OMM-N° 1361) sont désormais disponibles dans la bibliothèque électronique de l'Organisation, dans les six langues officielles de cette dernière.

Ces directives, qui ont été approuvées lors de la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif, en 2024, exposent une démarche structurée de gestion de la continuité d'activité. Elles présentent les concepts clés et les étapes de mise en œuvre en la matière et incluent des modèles et des exemples adaptés aux besoins des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN). Elles décrivent la structure organisationnelle, le champ d'application et les exigences fondamentales en lien avec la mise en place et le maintien des capacités de gestion de la continuité d'activité au sein des SMHN. Elles soulignent également les points communs, les complémentarités et les distinctions entre les différents systèmes de gestion afin d'améliorer l'intégration et la coordination en interne et de réduire les chevauchements et les doubles emplois.

Conformément à la [résolution 11 \(EC-78\)](#) – Orientation pour la gestion de la continuité des activités, une équipe spéciale pour la gestion de la continuité d'activité a été créée au sein de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM). Cette équipe spéciale aide les Membres à mettre en place la gestion de la continuité d'activité en développant des supports de formation pratiques, qui couvrent les domaines de service critiques et la totalité de la chaîne de valeur des services d'alerte.

J'encourage les SMHN à utiliser activement cette ressource pour renforcer leurs stratégies et leurs pratiques tout en favorisant la collaboration entre pairs.

En outre, j'accueillerais avec intérêt des exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience, qui pourront être pris en compte lors de l'élaboration de tels supports de formation. Veuillez envoyer vos contributions d'ici au **31 mai 2025** à Mme Xiao Zhou, coordinatrice du Secrétariat pour la gestion de la continuité d'activité (xzhou@wmo.int).

En vous remerciant du soutien que votre SMHN et vous-même apportez aux activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ko Barrett
pour la Secrétaire générale

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie